

Les financements professionnels et publics

Objectifs :

Identifier et comprendre le rôle et le positionnement des destinataires publics.
Préparer et monter un dossier de demande d'aide et de de subvention.
Comprendre le sens et le fonctionnement des systèmes de redistribution professionnels.
Appréhender de façon synthétique l'ensemble des aides gérées par les personnes professionnelles.

Programme détaillé :

LES FINANCEMENTS PUBLICS

Introduction

Origine du financement public
Les personnes morales de droit public
La notion de financement professionnel
Les sociétés civiles

IDENTIFIER LES DESTINATAIRES PUBLICS

L'État
L'organisation du territoire national, du pouvoir exécutif, les ministères
La déconcentration
Les collectivités locales et territoriales
Définition
Le fonctionnement

La subvention

Définition
Subvention de fonctionnement, au projet, d'investissement
Subvention monétaire, en nature
Les obligations juridiques liées à la subvention, les possibilités de contrôle, subvention et fiscalité
Incompatibilités
Le circuit de la demande
Les formalités administratives

Après la réalisation du projet
Les interdictions liées au projet
Les contraintes administratives
Les contrôles
La restitution des reliquats
Présentation des différentes structures de subventions et leurs dispositifs : CNM, DRAC, Région

Dispositifs spécifiques

Crédit d'impôt
Fonpeps

Remplir le dossier de subvention

Prérequis
Règles de base
Conseils de présentation : forme et fond
Post opération

Pratique

Etude d'un dossier de demande d'aide au projet
Exercice budgétaire à partir d'une étude de cas

LES FINANCEMENTS PROFESSIONNELS

Rechercher des financements liés aux programmes des SPRD
L'environnement juridique : la loi de 85 et l'article 321-9.
La copie privée
Présentation des SPRD du spectacle vivant et du disque (Sacem, Adami, SCPP, etc.) et les caractères généraux des programmes d'aides.

Pratique

Etude d'un dossier de demande d'aide
Travail en direct sur un budget de dossier de demande d'aide

Publics concernés : artistes, administrateurs et administratrices, responsables de structures du secteur culturel. Toute personne ayant besoin, dans son activité, de mettre en œuvre une recherche de financements.

Prérequis :

Durée : 3 jour(s) soit 21 heures

Coût : 735.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ deux fois par an

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Interventions : Stéphane MARVY (formateur)

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage recommandé avec la formation : //

Ressources complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation :

Date de dernière mise à jour de cette page : 18/12/2023